

Procès verbal – Réunion 01 du 28 janvier 2021

Date de convocation : 19/01/2021

Date d'affichage : 19/01/2021

Nombre de conseillers : 15

Présents : 12

Votants : 12+1 pvr

Le **28 janvier 2021**, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Patrick PATTYN, Maire.

Etaient présents :

BILEUX Fabrice, BLANCHARD Sandra, DEVILLIERS Eva, GUILLERMIC Marc, HOMO Christelle, LEFÈVRE-BÉTÈS Dominique, LE POULLEN Jean-François, MÉRIGOUT Daniel, NEVEU Benoit, PATTYN Patrick, PAYSAN Céline, RÉNIER Yann

Etaient absents excusés :

DIAZ Ramon, *excusé – donne pouvoir à PATTYN Patrick.*

CHAN SI YAN Chan, LAQUITAINE Chantal,

Secrétaire de séance : Marc GUILLERMIC

La réunion précédente en date du 17 décembre 2020 est approuvée par l'ensemble du Conseil Municipal.

BUDGET- FINANCES

- ✓ **PRESENTATION DEVIS JVS MAIRISTEM – ARRET DU DEVELOPPEMENT DES LOGICIELS EN COURS - MIGRATION LOGICIELS SUR LE « CLOUD »**

Jvs-Mairistem, prestataire des logiciels de mairie (comptabilité, paie, élections) va arrêter les mises à jour des logiciels actuels d'ici à 2022 et se focalisera entièrement sur le développement et l'évolution de ses lignes de logiciels Web/Cloud.

Le Maire présente leur offre de migration. Le Conseil Municipal demande un avis aux autres communes.

SYNDICATS, EPCI :

- ✓ **TRAVAUX ROUTE DE ST GERMAIN – SIEGE**

En 2014, 2 extensions réseau électrique BT ont été réalisées route de St Germain et sur l'impasse perpendiculaire à cette route. Cette extension a été reprise en amont, alors que du réseau souterrain existait sur une partie de l'extension réalisée, dans le but de passer les fourreaux EP (éclairage public) et FT (France télécom). L'objectif était donc de reprendre l'effacement de ces réseaux conjointement à une autre opération d'effacement des réseaux rue du Boulay, où là il y avait de la basse tension à effacer. Cette opération n'a malheureusement pas vu le jour, et la route de saint germain est restée telle quelle.

Monsieur le Maire présente l'offre de solution d'effacement proposée par le SIEGE :

Proposition d'un programme d'éclairage public isolé, comprenant la pose de 4 candélabres, avec le tirage du câble EP, et la dépose des 3 lanternes sur poteau béton, et des 3 poteaux béton.

Estimation de 8 000€ TTC, avec une participation communale de 2 666€.

Le télécom restera à 100% à charge de la commune. Un devis va être demandé à Orange pour l'effacement du réseau téléphonique, comprenant la demande d'étude le tirage sous fourreaux existants et la dépose des supports bois.

DOMAINE ET PATRIMOINE :

- ✓ **VENTE ANCIENNE MAIRIE (DELIB. N°01/02/2021)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de mettre ce point à l'ordre du jour

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à négocier et à signer tous les documents afférents à la vente du terrain où se situe l'ancienne mairie.

Questions / Informations diverses

✓ **SIVOS – CHANGEMENT DE STATUTS (DELIB. N°01/03-2021)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de mettre ce point à l'ordre du jour

Eva DEVILLIERS, Présidente du Sivos, présente le projet de modification des statuts et de clef de répartition du Sivos. Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve ces modifications.

✓ **EXTINCTEURS (DELIB. N°01/01-2021)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de mettre ce point à l'ordre du jour

Une offre de contrat de maintenance des extincteurs de la commune est présentée au conseil.

Le Conseil Municipal approuve l'offre de la société Sermi Matériel Incendie pour un montant de 143,21 € ttc et décide de signer un contrat de maintenance avec elle.

- ✓ **POUVOIR DE POLICE DU MAIRE:** Le Président de Evreux Portes de Normandie avait demandé aux Maires de l'agglomération s'ils souhaitaient ou non conserver leur pouvoir de police (police de la réglementation du stationnement des résidences mobiles des gens du voyage au titre de la compétence en matière d'accueil des gens du voyage ; police de la circulation et du stationnement ainsi que la police de la délivrance des autorisations de stationnement de taxi au titre de la compétence voirie ; en matière d'habitat). Dans un courrier en date du 14 janvier 2021, le Président E.P.N. informe les Maires qu'il a décidé de renoncer au transfert de ces pouvoirs de police spéciale.

- ✓ **EAU ET ASSAINISSEMENT :** E.P.N. indique la possibilité de se faire rembourser partiellement en cas d'une fuite après compteur.

La séance se lève à 22h10

Patrick PATTYN	Daniel MÉRIGOUT	Chantal LAQUITAINE <i>Absente excusée</i>	Fabrice BILEUX
Sandra BLANCHARD	Ahvee CHAN SIN YAN <i>Absent</i>	Eva DEVILLIERS	Juan-Ramon DIAZ <i>Absent excusé Pouvoir à P. PATTYN</i>
Marc GUILLERMIC	Christelle HOMO	Dominique LEFÈVRE-BÉTÈS	LE PoulLEN Jean-François
Benoit NEVEU	Céline PAYSAN	RENIER Yann	